

Communiqué de presse

Saint-Denis, 2 décembre 2020

Marc Destenay nommé directeur général adjoint chargé des ressources à l'Agence de la biomédecine

Marc Destenay, 52 ans, est nommé directeur général adjoint chargé des ressources à l'Agence de la biomédecine à partir de ce mardi 1^{er} décembre 2020. Il succède à Hugo Gilardi qui occupait le poste depuis décembre 2018. A l'Agence de la biomédecine, Marc Destenay aura en charge la direction des systèmes d'information, la direction administrative et financière, la direction juridique, la direction des ressources humaines ainsi que la communication interne.

Diplômé de l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP) où il a été formé aux fonctions d'inspecteur de l'action sanitaire et sociale, Marc Destenay a ensuite complété son cursus par un cycle supérieur de perfectionnement des administrateurs à l'ENA.

Depuis 2017 et avant de rejoindre l'Agence de la biomédecine, Marc Destenay exerçait les fonctions d'adjoint au sous-directeur des professions sociales, de l'emploi et des territoires à la direction générale de la cohésion sociale du ministère des solidarités et de la santé. A ce poste, il a notamment œuvré à revaloriser les métiers du travail social dans la cadre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Ces derniers mois, il s'est particulièrement investi sur la mise en œuvre des accords du Ségur de la santé ainsi que dans le cadre du projet de loi « Grand âge et autonomie ».

Après un début de carrière en qualité d'inspecteur puis d'inspecteur principal de l'action sanitaire et sociale à la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Val d'Oise puis des Hauts de Seine, son parcours professionnel l'a conduit, entre 2006 et 2013, à exercer différentes fonctions d'encadrement au sein de la Sous-direction de la Modernisation des services, du Secrétariat général des ministères sociaux puis de la Sous-direction de la gestion du personnel du ministère des solidarités et de la santé. Il est ensuite devenu Chef du bureau des établissements départementaux de l'aide sociale à l'enfance au département de Paris à partir de 2013.

À propos de l'Agence de la biomédecine

Etablissement public dépendant du ministère de la Santé et créé par la loi de bioéthique de 2004, l'Agence de la biomédecine exerce ses missions dans quatre grands domaines de la biologie et de la médecine humaines : l'assistance médicale à la procréation, le diagnostic prénatal et génétique, la recherche sur l'embryon et les cellules souches embryonnaires ainsi que le prélèvement et la greffe d'organes, de tissus et de cellules.

www.agence-biomedecine.fr - Twitter : [@ag_biomedecine](https://twitter.com/ag_biomedecine)

Contact presse :

Hélène Duguet : 06 16 35 91 80 – presse@biomedecine.fr